



**ENSEMBLE POUR UN
AVENIR DURABLE**

ENSEMBLE POUR LA PROTECTION DU CLIMAT : LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LE CLIMAT

Depuis décembre 2017, nous vous offrons la possibilité, en collaboration avec ClimatePartner, un fournisseur leader de solutions de protection climatique, de compenser les émissions de CO₂ générées par vos commandes par une contribution financière au climat. Vous soutenez ainsi un projet de protection climatique reconnu au niveau international.

Comment ça fonctionne ?

Vous pouvez, en option, assortir vos commandes d'une contribution financière pour le climat. Cette option est disponible pour la plupart de nos produits.

Calcul du CO₂

Nous avons enregistré les émissions de CO₂ de notre production - des matériaux utilisés, en passant par le processus de production, jusqu'à la logistique finale. Ces émissions ont été réduites autant que possible, ce qui nous permet désormais de calculer avec précision les émissions de CO₂ des différentes productions d'emballages.

Compensation du CO₂

Soutenez un projet de protection climatique internationalement reconnu qui réduit les émissions de CO₂, par exemple par le biais de la reforestation ou de technologies innovantes. Votre soutien compense les émissions de CO₂ de votre commande. Tous les projets sont certifiés selon les normes internationales les plus strictes, vous pouvez donc être certain que les mesures sont bien respectées et mises en œuvre efficacement.

Suivre la compensation de CO₂

Vous recevez un label avec un numéro d'identification individuel ID qui garantit une transparence totale. Saisissez cet ID sur www.climatepartner.com pour connaître exactement la quantité de CO₂ générée par votre emballage et le projet de protection climatique que vous avez soutenu.

Soutenez des projets dans le monde entier

Choisissez parmi une multitude de projets de protection climatique celui qui vous convient le mieux, qu'il s'agisse de projets de protection des forêts en Allemagne, de projets d'énergie éolienne en Inde ou de projets d'approvisionnement et de traitement de l'eau en Afrique. Les détails sont discutés individuellement lors de la commande.

Coûts

La contribution climatique s'élève à 1 % du chiffre d'affaires total de votre commande, avec un minimum de 25 €. Pour les projets spéciaux, le prix est fixé après concertation.



Vos sachets publicitaires sont déclarés avec le label „Contribution pour le climat“

Vos avantages en un coup d'œil :

- ✓ **Contribution active à la protection du climat** : soutenez des projets reconnus de protection du climat dans le monde entier.
- ✓ **Montrer la durabilité** : en apposant le label sur votre emballage, vous vous engagez de manière visible en faveur de la protection du climat.
- ✓ **Transparence maximale** : suivez et communiquez la compensation carbone de votre commande à l'aide du numéro d'identification.
- ✓ **Des projets dignes de confiance** : ClimatePartner ne travaille qu'avec des projets certifiés selon les normes internationales. Le processus certifié TÜV-Austria garantit une sécurité supplémentaire.
- ✓ **Pas de dépenses supplémentaires** : nous nous chargeons pour vous du calcul des émissions de CO₂, de la compensation et de la mise à disposition du label.



